

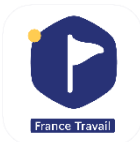
Communiqué de presse

Direction générale de France Travail

France Travail rénove deux applications mobiles pour simplifier l'expérience de ses usagers

Fruit d'un écosystème mobile intégralement repensé, les applications « Parcours Emploi » et « Mon Espace » sont à disposition de tous les demandeurs d'emploi depuis le 26 février et téléchargeables depuis l'App Store et Play Store.

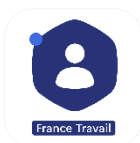
Conscient des besoins croissants des demandeurs d'emploi en matière d'accompagnement et de gestion de leur parcours professionnel, France Travail a rénové ces deux applications phares avec des évolutions et des mises à jour significatives. Elles témoignent de l'engagement fort de l'institution, mis en place depuis janvier 2025, vers une expérience utilisateur simplifiée, accessible, personnalisée, fluide et renforçant le lien avec les conseillers.



« Parcours Emploi » prend le relais de « Mes Offres »

Conçue pour accompagner les demandeurs d'emploi à chaque étape de leur parcours professionnel, l'application « Parcours Emploi » permet aux demandeurs d'emploi d'aller au-delà de la recherche d'emploi en toute autonomie. Outre les fonctionnalités clés de son prédécesseur (utilisé en moyenne par 1 million de personnes par mois), elle est enrichie de nouveaux services pour devenir l'application du quotidien : accès et recherche d'offres d'emploi, envoi de candidatures personnalisées, suivi des candidatures en temps réel, notifications personnalisées pour les offres adaptées au profil, un agenda personnalisé regroupant les démarches réalisées et à venir ainsi que les rendez-vous, le suivi des actions et des objectifs définis avec le conseiller France Travail, etc.

La prise de rendez-vous et la messagerie seront intégrées prochainement pour un accompagnement encore plus proche des besoins individuels.

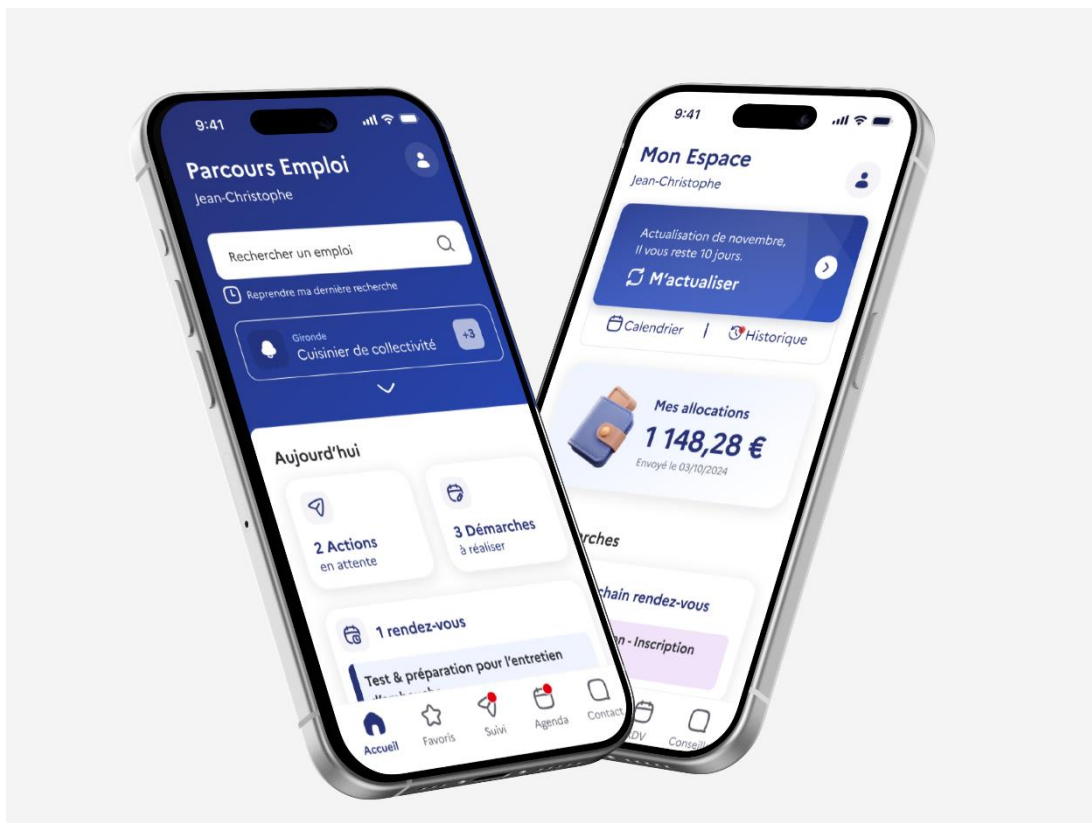


Offrir une expérience utilisateur connectée et personnalisée

L'application « Mon Espace », déjà plébiscitée avec une note moyenne de 4,8/5 sur les stores, a prouvé son efficacité auprès des 4 millions de demandeurs d'emploi qui l'utilisent. Elle simplifie les démarches administratives telles

mercredi 5 mars 2025

que l'actualisation mensuelle nécessaire au renouvellement d'inscription à France Travail (la moitié des actualisations de France Travail sont réalisées via l'application), la consultation des droits, l'envoi de documents depuis l'appareil photo du téléphone, le téléchargement d'attestations ainsi que la prise de rendez-vous et les échanges avec un conseiller. Avec cette mise à jour, elle adoptera une nouvelle identité visuelle adaptée aux nouveaux usages.



À propos de France Travail

France Travail a remplacé Pôle emploi au 1er janvier 2024.

France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.

Retrouvez l'actualité de France Travail sur : www.francetravail.org/accueil/

SERVICE DE PRESSE FRANCE TRAVAIL

Jennifer Reglain – 07 77 28 15 46 – jennifer.reglain@francetravail.fr